

Mairie 1 Place de la Mairie
SAINT MARTIN LE VIEUX
87700

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2023/47 EN DATE DU 20/11/2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 12

Représentés : 00

Votants : 12

Exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 00

Abstention : 00

Le Conseil Municipal de Saint Martin Le Vieux s'est réuni en session ordinaire, le 20 Novembre 2023, à 20h, à la mairie, selon la convocation en date du 14 novembre 2023, sous la présidence du maire, Madame Sylvie ACHARD.

Présents : Mmes ACHARD. DUBARRY. ESCALIER. BAYLE. BRUZAT. GIROIR

Mrs LAVALADE. PETILLON. DELOMENIE. LEVEQUE. MOUSNIER. CARREAUD.

Monsieur Damien LEVEQUE a été élu secrétaire de séance

REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER DUE PAR ORANGE 2023

Vu l'article L.2122 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L.47 du code des postes et communications électroniques ;

Vu le décret 2005-1676 du 27 décembre 2005 relatif aux redevances d'occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunications ;

Considérant que l'occupation du domaine public routier par des opérateurs de télécommunications donne lieu à versement de redevances en fonction de la durée de l'occupation, de la valeur locative et des avantages qu'en tire le permissionnaire ;

Considérant que les montants de référence destinés au calcul de la redevance citée en objet sont fixés pour **2023** en tenant compte le cas échéant de l'évolution de l'index général des prix des travaux publics (TP 01), sont fixés comme suit :

	Artères * (en € / km)		INSTALLATIONS RADIOELECTRIQUES (pylône, antenne de téléphonie mobile, antenne wimax, armoire technique...)	Autres installations (cabine téléphonique sous répartiteur) (€ / m²)
	Souterrain	Aérien		
<u>Domaine public routier communal</u>	46.95€	62.60€	selon permission de voirie	31.30€
2023	10,904 km	18,042 km		0,40 m²
Total	511.94€	1 129.43€		12.52€

Le montant total de la redevance 2023 à percevoir s'établit à 1 653.89€.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;

Au registre sont les signatures :

Le Maire, Sylvie ACHARD

